

Ergué-Gabéric, le 01 avril 2025

Monsieur Jean-Damien PONCET  
Directeur  
Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de  
Transport Terrestre  
Grande Arche – Paroi Sud  
92055 La Défense cedex

**Par mail :**  
**[bea-tt@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bea-tt@developpement-durable.gouv.fr)**

**Objet** : Réponse au courrier du 5 février 2025 – Rapport d'enquête technique sur les incendies de deux bus électriques en avril 2022 à Paris

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 05 février 2025, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après nos réponses complémentaires.

**Recommandation R1 à destination de Bluebus : Anticiper les mesures prévues dans la série d'amendement n° 3 du règlement n° 100 en matière d'avertissement du conducteur sur les défaillances susceptibles de conduire à un départ de feu**

*Il faut noter que lors de la visite des enquêteurs d'octobre 2022, Bluebus et BlueSolutions ont proposé dans un premier temps de réviser à la baisse le seuil d'intensité de déclenchement de l'alarme sur autodécharge dans le cadre de la recherche du seuil réaliste tel qu'évoqué dans le §4.3. In fine, la solution retenue est l'installation d'un dispositif de sécurité indépendant, permettant d'alerter le conducteur lorsque la température du pack batteries dépasse une valeur limite déterminée après analyse complète des données enregistrées.*

**Réponse à la recommandation** : Bluebus a mis en place un système de détection indépendant et autonome, situé au niveau des batteries. Ce dernier déclenche, à partir d'un seuil de température déterminé, une alarme destinée au conducteur du bus.

**Délais de mis en œuvre** : Ce système est déjà en place sur l'ensemble de la flotte bus concernée.

**Recommandation R3 à destination de Bluebus : S'assurer que les SRSEE ont des performances de résistance au feu comparables à celles exigibles uniquement pour ceux contenant des électrolytes liquides et le cas échéant prévoir des mesures d'exploitation adaptées.**

**Réponse à la recommandation** : Un système de protection passive à base de matériaux de synthèse a été mis en place par Bluebus au niveau des batteries du bus, situées en toiture ainsi que celles situées en arrière du bus. Ce système permet de contenir les conséquences d'un feu, et d'en ralentir la propagation au sein du SRSEE

**Délais de mis en œuvre :** Ce système est déjà déployé sur l'ensemble de la flotte bus concernée.

**Recommandation R4 à destination de Bluebus : Renforcer la protection thermique en toiture, afin de retarder voire empêcher sa fusion et permettre ainsi une évacuation complète des passagers en sécurité.**

**Réponse à la recommandation :** Bluebus a mis en place un système de protection passive autour des batteries, notamment celles installées en toiture. En cas de feu, ce système ralentit considérablement la propagation thermique à l'habitacle, et permet d'assurer l'évacuation des passagers en préservant suffisamment longtemps l'intégrité de la toiture.

**Délais de mis en œuvre :** Ce système est déjà déployé sur l'ensemble de la flotte bus concernée.

**Recommandation R5 à destination de Bluebus : Développer et mettre en œuvre une solution technique permettant de limiter les projections de métal en fusion lors d'incendies, notamment au niveau des issues des véhicules.**

**Réponse à la recommandation :** Bluebus a développé un système de couverture des batteries sur base de résines anti-feu. Les matériaux utilisés et leur implantation permettent de casser la cinétique de particules de métal en fusion, qui pourraient être projetées lors d'un feu. En particulier, les zones d'évacuation du bus ont été privilégiées en bloquant toutes projections vers les issues du bus.

**Délais de mis en œuvre :** Ce système est déjà déployé sur l'ensemble de la flotte bus concernée.

**Invitation à destination de Bluebus : Assurer la transmission, l'enregistrement et le stockage sur une période adaptée (a. minima. 1 jours) des données susceptibles de fournir des éléments explicatifs sur les conditions accidentelles, afin de permettre la mise en œuvre rapide de vérifications, de la maintenance corrective, ou d'améliorations techniques ultérieures.**

**Réponse à la recommandation :** Un système de télémétrie remontant les principales données techniques du bus et du SRSEE, a été développé de manière à transmettre sur un serveur dédié les données pertinentes concernant l'état et l'évolution des caractéristiques des batteries et du bus. Ces données étant transmises à un serveur, elles peuvent être conservées sans limite de durée et permettre une analyse sur de grandes périodes, voire un traitement automatisé.

**Délais de mis en œuvre :** Ce système est déjà déployé sur l'ensemble de la flotte bus concernée.

Je reste naturellement à votre entière disposition pour toute précision ou information complémentaire et pour tout échange.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma grande et plus parfaite considération.



Richard BOUVERET  
Président